

PÔLE ENFANCE JEUNESSE



DOSSIER D'INSCRIPTION 2025 - 2026

Accueil périscolaire
Restauration scolaire
Accueil de loisirs vacances
Accueil de loisirs mercredis

LA COMMUNE DE CHAPAREILLAN ORGANISE

- **un accueil périscolaire matin et soir**, ne fonctionnant que pendant les périodes scolaires
- **une restauration scolaire**, pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires
- **un accueil de loisirs les mercredis**, hors vacances scolaires
- **un accueil de loisirs pendant les vacances scolaires**

Ces services sont facultatifs et payants

Les informations communiquées à l'école ne sont pas transmises à nos services

DOSSIER UNIQUE D'INSCRIPTION

Un dossier unique d'inscription est à fournir pour les quatre services proposés, à renouveler chaque année scolaire.

Tout changement d'adresse ou de situation familiale devra être communiqué par les parents

PIÈCES À FOURNIR

- La fiche d'inscription, comprenant la fiche d'autorisations parentales et la fiche sanitaire de liaison
- Une attestation d'assurance responsabilité civile pour l'année scolaire en cours
- Une attestation CAF ou MSA indiquant le quotient familial du mois de l'inscription ou la feuille d'imposition des revenus de l'année N-1



DOSSIER D'INSCRIPTION 2025 - 2026

Restaurant scolaire - Accueil de loisirs périscolaire

Accueil de loisirs vacances - Accueil de loisirs du mercredi

ENFANT

Nom : Prénom :
Date de naissance : Garçon Fille

INSCRIPTIONS

Chapareillanais Extérieur à Chapareillan

Ecole publique maternelle

Ecole publique élémentaire

Ecole Bellecour

Classe :

PARENTS

Situation familiale :

Marié(e)s

Pacsé(e)s

Vie maritale

Célibataire

Séparé(e)s

Veuf(ve)

Divorcé(e)s

Nom / prénom parent 1 :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. portable :

Tél. travail :

Courriel :

N° allocataire CAF/MSA :

Quotient :

Nom / prénom parent 2 :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. portable :

Tél. travail :

Courriel :

N° allocataire CAF/MSA :

Quotient :

AUTORISATIONS PARENTALES 2025 - 2026

Les parents sont priés de venir chercher leur enfant ou de le faire récupérer par une autre personne, âgée d'au moins 16 ans, dont le nom est communiqué au personnel d'encadrement.

Il est impératif que les familles respectent l'horaire défini.

Je, soussigné(e)

AUTORISE M ou Mme

N° de téléphone :

À venir chercher mon enfant (nom - prénom) :

Autorisation obligatoire :

J'accepte les règlements de fonctionnement

Autorisations facultatives :

J'accepte que le pôle enfance-jeunesse consulte et conserve les informations mentionnées sur mes ressources par le biais de CAFPRO ou de la MSA

J'accepte que mon enfant soit pris en photo (Dauphiné, bulletin municipal, expo...)

J'autorise mon enfant à utiliser les transports (car, mini-bus, transports en commun) pour les sorties extérieures

J'autorise mon enfant d'âge élémentaire à rentrer seul à 18h30 après l'accueil périscolaire du soir

J'autorise mon enfant d'âge élémentaire à rentrer seul après l'accueil de loisirs des vacances à 17h30

J'autorise mon enfant d'âge élémentaire à rentrer seul après l'accueil de loisirs du mercredi à 12h00

J'autorise mon enfant d'âge élémentaire à rentrer seul après l'accueil de loisirs du mercredi à 17h30

Date :

Signature :

FICHE SANITAIRE 2025 - 2026

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles concernant votre enfant (arrêté du 20 février 2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs en accueil de loisirs ou en séjour de vacances)

ENFANT

Nom / Prénom :

Date de naissance :

Age (à l'inscription) :

PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Nom / Prénom :

Téléphone :

VACCINATION

Précisez la date

Vaccins obligatoires :

- Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite (DTP) :

Si votre enfant n'a pas les vaccins obligatoires, merci de fournir un certificat médical de contre-indication

Vaccins facultatifs :

- Rougeole - Oreillons - Rubéole :

- Coqueluche :

- Hépatite B :

- BCG :

Pneumocoque :

Haemophilus influenza B :

Méningocoque :

Autre (précisez) :

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un traitement médical ? oui non

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants

boîtes dans leurs emballages d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance

validité maximum d'un an pour les traitements longs et récente pour les traitements ponctuels

Allergies :

ASTHME		ALIMENTAIRE		MÉDICAMENTEUSE		AUTRES
oui	non	oui	non	oui	non	

Si allergie :

Avez-vous fourni une ordonnance ? oui non

Avez-vous fourni des médicaments ? oui non

Précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir (si automédication, le signaler) :

RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

Précisez les difficultés de santé (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation...) **en précisant les dates et les précautions à prendre**

Port de lunettes, lentilles, appareil dentaire ou auditif, comportement de l'enfant, difficultés de sommeil, situation personnelle, handicap, problème d'incontinence, règles...

Votre enfant a-t-il un régime alimentaire particulier ? oui non

Précisez :

MÉDECIN TRAITANT

Nom :

Commune :

Téléphone :

ATTESTATION

Je, soussigné(e)

atteste que la santé de mon enfant lui permet de participer aux activités sportives et de plein air organisées par la commune de Chapareillan

Je, soussigné(e)

responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable de l'accueil de loisirs à prendre le cas échéant, toute mesure (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale...) rendues nécessaires par l'état de l'enfant

Date :

Signature :

MÉMENTO

INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE ET À L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE (MATIN ET SOIR)

Les inscriptions et/ou annulations se font par écrit : jour concerné moins 4 jours ouvrés

- le jeudi pour le lundi suivant
- le vendredi pour le mardi suivant
- le dimanche pour le jeudi suivant
- le lundi pour le vendredi suivant

Attention ! Les délais d'inscriptions et/ou d'annulations sont modifiés en cas de pont ou de jour férié.

ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI

Les inscriptions sont à réaliser jusqu'au mercredi avant 17h00 pour le mercredi suivant par écrit.

Toute annulation non signalée le lundi précédent sera facturée sauf si la place libérée ne soit comblée par un autre enfant.

ACCUEIL DE LOISIRS DES VACANCES SCOLAIRES

A compter de la date précisée dans le programme, les inscriptions se font par écrit :

- par mail
- à l'accueil du pôle enfance-jeunesse

PÔLE ENFANCE-JEUNESSE

325 chemin des écoliers

38530 Chapareillan

Tél. 04 76 71 91 34

Mail : enfancejeunesse@chapareillan.fr

Site : www.chapareillan.fr

PÔLE ENFANCE-JEUNESSE

325 chemin des écoliers

38530 Chapareillan

Tél. 04 76 71 91 34

Mail : enfancejeunesse@chapareillan.fr

Site : www.chapareillan.fr

HORAIRES D'OUVERTURE D'ACCUEIL AU PUBLIC PENDANT LA PÉRIODE SCOLAIRE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h00 - 12h00 & 13h30 - 17h00

Mercredi : 14h00 - 18h00

HORAIRES D'OUVERTURE D'ACCUEIL AU PUBLIC PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Du lundi au jeudi : 8h30 - 12h00 & 13h30 - 17h00

Vendredi : 13h30 - 16h30

POUR CONTACTER DIRECTEMENT L'ÉQUIPE DE DIRECTION AUX ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Le matin

Bungalow enfance : 04 76 72 49 04

Le soir

Bungalow enfance pour les maternels : 04 76 72 49 04

ou

Salle polyvalente pour les élémentaires : 04 76 45 23 98

selon la période